

# FO CE L'FAIRE

Le compte-rendu du Comité d'Établissement du Pôle Nord-Est  
du 13 septembre 2016

**Mardi 13 septembre, a eu lieu le Comité d'établissement extraordinaire France 3 Nord-Est à Strasbourg.**

**Voici tout d'abord la déclaration préalable de Force Ouvrière, par Bruno Demange, élu de Nancy, président de la commission économique du CE du Pôle Nord-Est, et délégué syndical :**

*« Alors que l'heure est venue d'entrer dans le détail de cette réforme qui va créer des directions à l'échelle des nouvelles "grandes régions", Force Ouvrière France TV rappelle que ce projet est la déclinaison dans notre entreprise d'une réforme territoriale que notre syndicat n'a jamais souhaitée.*

*Avec ces nouvelles régions, quid de l'identité de nos territoires ? De leur histoire ? De leurs langues régionales ?*

*Aujourd'hui, c'est devenu une réalité : il va falloir s'habituer à ne plus parler de Picardie mais de Hauts de France, et concevoir que l'Alsace et les Ardennes, c'est la même région !*

*Nous le redisons : en ce qui concerne nos missions, l'attente des téléspectateurs en matière régionale passe par la proximité. "De près, on se comprend mieux" comme l'exprimait si bien ce slogan de notre chaîne il n'y a pas si longtemps.*

*Cela doit donc se traduire par une ambition éditoriale à l'échelle des antennes, pour coller au plus près aux attentes d'un bassin de population. Et avec la possibilité pour les managers locaux d'entreprendre, sans que la prise de décision ne soit compliquée.*

*Dans ce projet, le centre de décision sera donc à l'échelle des "grandes régions", avec l'idée d'une autonomie plus grande des territoires, par rapport à ce qui se passe aujourd'hui.*

*Mais sera-t-elle plus grande, cette autonomie ?*

*Car effectivement, si nos pôles sont grands, si celui ci va du Rhin jusqu'à la mer du nord, il permet quand même aux 7 antennes qui le composent de pouvoir exister. Désormais, celles de Champagne Ardenne, de Franche Comte et de Picardie ne sont plus les sous-antennes des directions de Nancy, de Dijon ou de Lille.*

*Mais qu'en sera-t-il demain, avec ces directions "grandes régions" ? Surtout avec une organisation qui ne prévoit plus désormais de délégué propre à chaque antenne ?*

*Enfin, il y a encore de multiples questions par rapport aux détails de ce projet...*

*Déjà, que deviendront les personnels impactés qui ne trouveront pas leur place dans le nouveau schéma ? S'il est dit qu'aucune mobilité forcée ne sera pratiquée, sera-t-on pour*

*autant en mesure de proposer à ces salariés un rôle aussi important que celui qu'ils occupent dans la nouvelle organisation ?*

*Et de quelle façon seront réparties entre les 3 futures directions régionales, les activités qui concernent les magazines tels PCPL ou les documentaires ? Pratiquera t'on un simple prorata mathématique, ou décidera t'on de tenir compte d'autres paramètres ?*

*Un autre sujet : la formation !*

*Alors que nous savons que dans l'organisation actuelle, nous sommes en mesure de proposer des plans de formation bien faits, et d'ailleurs salués ici même par des avis positifs, qu'en sera-t-il demain, lorsqu'il s'agira d'arbitrer entre des besoins dijonnais ou lillois ?*

*Et quel périmètre idéal pour les futures instances représentatives du personnel ?*

*S'il est clair que nous souhaitons le maintien des DP et des CHSCT dans chacune des antennes, la question reste beaucoup plus ouverte pour celui des CE : ne serait-il d'ailleurs pas cohérent de conserver la dimension actuelle, si nous la jugeons bien adaptée au déroulé des dossiers à traiter ? Et est-ce qu'un choix tel que celui ci serait compatible avec un autre, très différent, qui pourrait s'exprimer ailleurs en France ?*

*Des questions sur lesquelles nous attendons des réponses. »*

À l'issue des liminaires, un hommage a été rendu à Charles Giraud, grand réalisateur à France 3 Alsace pendant près de 30 ans, décédé le 8 septembre, et inhumé au cimetière de la Robertsau, dans l'agglomération de Strasbourg.

## **I/ LA PHILOSOPHIE DU PROJET**

Les débats sur la réforme du réseau France 3 ont débuté par l'évocation des motivations du projet. La direction réfute les allusions selon lesquelles la raison principale serait la volonté de se calquer sur la réforme territoriale.

Les premières motivations seraient donc en fait une volonté de simplification de l'organisation et de fluidification du fonctionnement (pour en finir avec l'effet "millefeuille" des pôles).

Pour autant, les nouvelles régions existent, c'est une réalité politique et sociale, et il n'apparaît pas choquant à la direction que notre découpage colle avec cette réalité.

Il est ajouté que l'objectif n'est pas de faire des économies de postes. Chacune des futures directions régionales disposera donc d'une plus grande autonomie budgétaire, pour davantage de décisions prises à l'échelle locale.

Alors que les élus ont déploré la grande brièveté des documents intégrant la déclinaison au niveau du pôle, la direction a répondu que les seuls documents initialement prévus sont ceux présentés au plan national, "puisque'il n'y a pas 13 projets mais un seul". Ce qui ne l'a pas empêché d'accepter de répondre à toutes les questions. Nous avons donc déroulé tout ce que nous souhaitions savoir.

## **II/ L'AVENIR DES SERVICES RH ET FINANCES**

Dès le départ, la volonté était que chaque future direction régionale soit dotée de responsables RH et finances. Au niveau RH, le dimensionnement ne sera pas le même selon que les directions comportent 1, 2 ou 3 antennes.

Pour les régions "à une ou deux antennes" (comme la Bourgogne Franche-Comté ou les Hauts de France), le service RH comptera 1 RRH par direction...comme aujourd'hui. Dans les régions "à trois antennes" (comme le Grand Est), là, il est prévu que la RH se compose d'un DRH et d'un RRH. Or notre "région à trois antennes" compte aujourd'hui un DRH et deux RRH : la direction nous répond donc que l'organisation restera celle là, de manière temporaire.

À noter aussi : nous allons conserver notre chargée de développement RH, œuvrant pour la construction des plans de formation. Seule différence, elle ne dépendra plus du pôle mais d'un service central. Elle continuera cependant à être dédiée au nord est.

Enfin, côté finances, la promotion de responsables de services va permettre à Lille et à Dijon d'être dotées de "responsables financiers", la directrice financière du pôle continuera pour sa part sur le secteur de la région Grand Est.

## **III/ L'AVENIR DES IRH**

La direction nous a rappelé qu'il n'a jamais été question de supprimer ces postes. L'idée est là que leurs périmètres soient un peu plus généralistes, qu'ils soient en mesure notamment de pouvoir renseigner les salariés lorsqu'ils ont des questions simples sur la paye (pour éviter que les services paye soient dérangés sans cesse par ce type de question).

Notons que les IRH vont être entendus par notre expert SECAFI le 29 septembre, dans le cadre de la procédure d'info/consult.

## **IV/ L'AVENIR DES RÉGULATEURS**

Le régulateur de notre pôle, comme ceux des trois autres, poursuivra sa mission. Comme il ne pourra dépendre de plusieurs directions régionales, il sera désormais rattaché à un service central créé pour l'occasion.

La direction nous a rappelé que le régulateur pouvait avoir la réputation "d'être celui qui dit non", il est aussi celui qui a permis des opérations (qui n'auraient pas pu avoir lieu sans la mutualisation).

Les budgets de chaque direction seront évidemment plus réduits par rapport à ceux du pôle, mais ça reviendra au même. Sachant aussi qu'il existe des mécanismes de solidarité pour les opérations particulières : ces aides persisteront.

## **V/ LES ADMINISTRATEURS DE PRODUCTION**

Ils seront toujours quatre, et dépendront du central. Ils resteront positionnés là où ils sont.

## **VI/ LES PERSONNELS IMG**

Les personnels des antennes resteront dans les antennes : il n'est pas prévu d'IMG au niveau des directions régionales.

## **VII/ LA COMMUNICATION**

Chaque direction régionale sera dotée d'un délégué communication qui chapeautera la comm. externe comme interne. Il est prévu par ailleurs une présence dans chacune des antennes, comme aujourd'hui.

## **VIII/ LE RATTACHEMENT DES PERSONNELS DE LA FILIÈRE**

La direction n'est pas en mesure de répondre.

Des négociations seront engagées. "S'il n'y a aucune obligation de changer, il n'est pas interdit non plus de réfléchir" nous dit-on. Pourquoi pas notamment un CHSCT spécifique à la filière ?

## **IX/ LES DROITS DE TIRAGE**

Pas de changement : tout continue comme aujourd'hui.

## **X/ LES PROJETS ÉDITORIAUX**

La direction nous affirme n'avoir reçu aucune directive pour être complaisante par rapport à la réforme territoriale. Pour autant, il ne s'agit pas de la nier. On nous demande

donc d'être critiques, de nous poser les bonnes questions sur ce qui ne va pas (par exemple sur ce que vont devenir les anciens bâtiments des conseils régionaux, ou sur le coût des frais de déplacement), mais aussi de savoir mettre en valeur ce qui est intéressant. Après, la direction n'oublie pas que la proximité, c'est d'abord les journaux proposés dans chaque antenne, avec un leadership, coté audiences, face aux nouveaux projets d'accès prime time des chaînes concurrentes. "Quand on voit de tels scores, on se redit qu'il n'est pas question de toucher à cette proximité, et à la remettre en cause !"

L'audience nous sauve donc d'une tentation de proposer des offres "grandes régions" en trop grande quantité !

Sur l'autonomie des régions, il est toujours prévu que les nouvelles directions disposent d'une plus grande autonomie éditoriale.

## **XI/ LES LOCALES**

Clairement, aucun plan n'est dans les tuyaux à ce jour.

Néanmoins, si la direction réitère que notre maillage territorial est une grande force, il reste qu'il y a un problème d'exposition. Il faut réussir à trouver la meilleure façon d'exposer ce que l'on fait (sachant qu'il est toujours exclu d'envisager d'injecter les millions d'euros permettant de diffuser sur les box). Si les tentatives de partenariat avec les opérateurs téléphoniques se poursuivent (un travail est actuellement en cours avec Orange), la direction se dit ouverte aux expérimentations, comme celle qui se déroule en ce moment en région Centre / Val de Loire.

La direction sera attentive à ce que ça va donner. Concernant nos locales du nord-est, les élus ont déploré que la marque "France 3 Metz" soit remplacée par une marque "France 3 Lorraine" sur les nouveaux locaux.

La direction sera attentive à ce que ça va donner. Par ailleurs, une réflexion sur l'avenir des locales excentrées fera l'objet d'un point au prochain CCE.

Enfin, concernant nos locales du nord-est, les élus ont déploré que la marque "France 3 Metz" soit remplacée par une marque "France 3 Lorraine" sur les nouveaux locaux.

Et il a été redit que le projet bâti pour la locale de Boulogne pourrait voir le jour en octobre ; ce projet a été retardé en raison de l'arrivée du nouveau rédacteur en chef à Lille.

## **XII/ QUALITÉ TECHNIQUE ET HD**

Alors que la plupart des chaînes sont en HD, ce n'est toujours pas le cas de France 3.

Au sein de la direction non plus, personne ne nie que ce défaut de qualité est un vrai problème, et personne ne se satisfait de cette situation.

C'est clairement une difficulté liée au coût et de budget. La force mais aussi la faiblesse du réseau est qu'il est composé de 24 antennes...et que le coût est toujours à multiplier par 24.

Exemple : un décor à 100 000 €, c'est tout de suite un investissement à 2,4 millions d'euros !

On améliore donc avec des plans pluriannuels, intégrant l'implantation d'I Média, des nouvelles caméras, des nouvelles régies... Mais difficile d'aller plus vite. Le souci est que des télé locales, elles, arrivent à être en HD dès à présent.

### **XIII/ LES RECRUTEMENTS**

L'un des intérêts de l'accord de méthode, signé cet été est qu'il a été possible pour la direction de communiquer sur les futurs postes dès cet été...ce qui a suscité des entretiens. Ne sont donc mis en consultation que les postes qui n'auront pas trouvé preneurs, suite à ces entretiens.

### **XIV/ NOUVEAU CALENDRIER**

Le dernier avis sur ce projet, qui devait être remis lors d'un CCE extraordinaire fin novembre ne le sera finalement que pour le 15 décembre. Du coup les étapes qui précèdent vont pouvoir elles aussi être assouplies, de quelques jours.

### **XV LES FUTURES INSTANCES**

Comme pour le rattachement des personnels de la filière, ce point fera l'objet de négociations à engager. Et là, tout est possible : DUP dans certaines régions, DUP limitées à un regroupement DP/CHSCT, ou alors statu quo...avec des tailles d'établissements à redéfinir.

En attendant, les périmètres actuels seront prorogés, même si celui des CE ne sera plus en adéquation avec celui des nouvelles directions régionales.

**Prochain CE ordinaire le 23 septembre**



**Bien évidemment, vos représentants FO au Comité d'Etablissement sont à votre écoute : Muriel Bessard (Dijon), P. Campagne (Lille), Catherine Reggianini (Metz et Nancy), Bruno Demange (Metz et Nancy), Eric Vial, Jean-Paul Furno, Henri Weiken, Roya Moradpour (Strasbourg)**